Financement Participatif France

Kramer Levin

INVITATION

Jeudi 11 avril 2019 à 8h30

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

LES ENJEUX DE LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE À VENIR

Avec la participation de
Catherine MANSOUX, Adjointe au Chef du bureau des services bancaires et moyens de paiement à la Direction Générale du Trésor
Timothée HURE, Adjoint au Chef de bureau de la réglementation de l'épargne et des marchés financiers, à la Direction Générale du Trésor

Lieu:
Chez **Kramer Levin**
47 Avenue Hoche, 75008 Paris
6ème étage

Inscription

Alors que les Etats membres de l'Union européenne négocient autour du projet de loi visant à harmoniser la réglementation du crowdfunding, le débat ne s'orienterait plus vers un régime optionnel, mais vers **un nouveau statut obligatoire pour toutes les plateformes** françaises et européennes. **L'impact sera donc, à terme, considérable pour le secteur.** C'est pourquoi FPF vous propose d'échanger, avec la Direction Générale du Trésor, sur les nombreux enjeux soulevés par ce texte.

Timothée Huré intègre en tant qu'administrateur civil la Direction Générale du Trésor en janvier 2017 où il exerce pendant deux ans la fonction d'adjoint au chef de bureau de la synthèse des finances publiques. Depuis janvier 2019, il est adjoint au chef de bureau de la réglementation de l'épargne et des marchés financiers. Il est notamment chargé de la réforme des produits d'épargne (PEA, épargne salariale et épargne retraite) et de la réglementation des nouveaux acteurs des marchés financiers (financement participatif, prestataires de services sur actifs numériques).

Administrateur civil du Ministère de l'Economie et des Finances, **Catherine Mansoux** intègre la Direction Générale du Trésor en septembre 2018 où elle exerce depuis lors la fonction d'adjointe au chef du bureau des services bancaires et moyens de paiement. Elle est chargée, notamment, de la réglementation de l'intermédiation en opérations de banque et de la réglementation du financement participatif.